

Projected Order of Business

(subject to change without notice)

Wednesday, November 21, 2007

Ordre projeté des travaux

(sujet à changement sans préavis)

Le mercredi 21 novembre 2007

2:00 p.m.

STATEMENTS BY MEMBERS

Length of statements — one minute maximum.

2:15 p.m. — (not later than)

ORAL QUESTIONS

3:00 p.m.

ROUTINE PROCEEDINGS:

Tabling of Documents
Introduction of Government Bills
Statements by Ministers
Presenting Reports from Interparliamentary Delegations
Presenting Reports from Committees
Introduction of Private Members' Bills
First reading of Senate Public Bills

Motions

Presenting Petitions (*15 minutes maximum*)
Questions on the Order Paper

NOTICES OF MOTIONS FOR THE PRODUCTION OF PAPERS

REQUESTS FOR EMERGENCY DEBATES

GOVERNMENT ORDERS

Government Bills (Commons)

C-25 — The Minister of Justice — An Act to amend the Youth Criminal Justice Act — Second reading (first time debated)

Length of speeches, pursuant to Standing Orders 43 and 74:

The Prime Minister and the Leader of the Opposition — unlimited time and speeches are subject to a 10-minute question and comment period.

First Member of each recognized party in the first round of speeches — 20 minutes maximum and speeches are subject to a 10-minute question and comment period.

During the 5 hours of debate following the first round of speeches — 20 minutes maximum and speeches are subject to a 10-minute question and comment period.

After the period of debate referred to above — 10 minutes maximum and speeches are subject to a 5-minute question and comment period.

C-26 — The Minister of Justice — An Act to amend the Controlled Drugs and Substances Act and to make consequential amendments to other Acts — Second reading (first time debated)

Length of speeches — see note under Bill C-25.

5:30 p.m.

DEFERRED RECORDED DIVISIONS

Private Members' Bills

C-287 — Mr. St. Denis (Algoma—Manitoulin—Kapuskasung) — National Peacekeepers' Day Act — Third reading

Recorded division — deferred until immediately before the time provided for Private Members' Business, pursuant to Standing Order 98(4).

Length of bells — 15 minutes maximum.

14 heures

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Durée des déclarations — maximum d'une minute.

14 h 15 — (au plus tard)

QUESTIONS ORALES

15 heures

AFFAIRES COURANTES :

Dépôt de documents
Dépôt de projets de loi émanant du gouvernement
Déclarations de ministres
Présentation de rapports de délégations interparlementaires
Présentation de rapports de comités
Dépôt de projets de loi émanant des députés
Première lecture des projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat
Motions
Présentation de pétitions (*maximum de 15 minutes*)
Questions inscrites au Feuilleton

AVIS DE MOTIONS PORTANT PRODUCTION DE DOCUMENTS

DEMANDES DE DÉBATS D'URGENCE

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Projets de loi émanant du gouvernement (Communes)

C-25 — Le ministre de la Justice — Loi modifiant la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents — Deuxième lecture (commencement du débat)

Durée des discours, conformément aux articles 43 et 74 du Règlement :

Le premier ministre et le chef de l'Opposition — aucune limite et les discours peuvent faire l'objet d'une période de questions et d'observations de 10 minutes.

Premier député de chaque parti reconnu pendant la première série de discours — maximum de 20 minutes et les discours peuvent faire l'objet d'une période de questions et d'observations de 10 minutes.

Durant les 5 heures de débat qui suivent la première série de discours — maximum de 20 minutes et les discours peuvent faire l'objet d'une période de questions et d'observations de 10 minutes.

Après la période de débat mentionnée ci-dessus — maximum de 10 minutes et les discours peuvent faire l'objet d'une période de questions et d'observations de 5 minutes.

C-26 — Le ministre de la Justice — Loi réglementant certaines drogues et autres substances et d'autres lois en conséquence — Deuxième lecture (commencement du débat)

Durée des discours — voir note sous le projet de loi C-25.

17 h 30

VOTES PAR APPEL NOMINAL DIFFÉRÉS

Projets de loi émanant des députés

C-287 — M. St. Denis (Algoma—Manitoulin—Kapuskasung) — Loi sur la Journée nationale des Gardiens de la paix (Casques bleus) — Troisième lecture

Vote par appel nominal — différé juste avant la période prévue pour les Affaires émanant des députés, conformément à l'article 98(4) du Règlement.

Durée de la sonnerie d'appel — maximum de 15 minutes.

C-284 — Mr. Regan (Halifax West) — An Act to amend the Canada Student Financial Assistance Act (Canada access grants) — Report stage (deferred recorded division on the report stage motion)

Committee Report — presented on Wednesday, June 13, 2007, Sessional Paper No. 8510-391-280.

Report stage motions — see "Report Stage of Bills" in today's Notice Paper.

Recorded division — deferred until immediately before the time provided for Private Members' Business, pursuant to Standing Order 98(4).

All questions necessary to dispose of the Bill to be put immediately after the report stage motions are disposed of, pursuant to Standing Order 98(4).

Statement by Speaker regarding Royal Recommendation — see *Debates of Wednesday, October 17, 2007.*

C-303 — Ms. Savoie (Victoria) — Early Learning and Child Care Act — Report stage (deferred recorded division on the concurrence motion)

Committee Report — presented on Monday, May 28, 2007, Sessional Paper No. 8510-391-249.

Recorded division — deferred until immediately before the time provided for Private Members' Business, pursuant to Standing Order 98(4).

Statement by Speaker regarding Royal Recommendation — see *Debates of Wednesday, October 17, 2007.*

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

C-426 — Mr. Ménard (Marc-Aurèle-Fortin) — An Act to amend the Canada Evidence Act (protection of journalistic sources and search warrants) — Second reading (resuming debate)

Length of speeches, pursuant to Standing Order 95(1):

All Members — 10 minutes maximum.

Member moving motion — 5-minute right of reply to conclude the debate.

Debate — 1 hour remaining, pursuant to Standing Order 93(1).

Voting — at the expiry of the time provided for debate, pursuant to Standing Order 93(1).

ADJOURNMENT PROCEEDINGS

Divided into 3 periods of 10 minutes maximum:

Member raising the question — 4 minutes maximum.

Minister or Parliamentary Secretary replying — 4 minutes maximum.

Member's reply — 1 minute maximum.

Minister or Parliamentary Secretary's second reply — 1 minute maximum.

ADJOURNMENT OF THE HOUSE

PROJECTION FOR SUBSEQUENT DAYS

THURSDAY, NOVEMBER 22, 2007

Private Members' Business

C-357 — Mr. Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine) — An Act to amend the Employment Insurance Act (Employment Insurance Account and premium rate setting) and another Act in consequence — Second reading (resuming debate)

FRIDAY, NOVEMBER 23, 2007

Private Members' Business

C-307 — Mr. Cullen (Skeena—Bulkley Valley) — Phthalate Control Act — Third reading (resuming debate)

C-284 — M. Regan (Halifax-Ouest) — Loi modifiant la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants (subventions canadiennes d'accès) — Étape du rapport (vote par appel nominal différé sur la motion à l'étape du rapport)

Rapport du Comité — présenté le mercredi 13 juin 2007, document parlementaire n° 8510-391-280.

Motions à l'étape du rapport — voir « Étape du rapport des projets de loi » au Feuilleton des avis d'aujourd'hui.

Vote par appel nominal — différé juste avant la période prévue pour les Affaires émanant des députés, conformément à l'article 98(4) du Règlement.

Toutes questions nécessaires pour disposer du projet de loi seront mises aux voix immédiatement après que l'on aura disposé des motions à l'étape du rapport, conformément à l'article 98(4) du Règlement.

Déclaration du Président relative à la recommandation royale — voir *Débats du mercredi 17 octobre 2007.*

C-303 — M^{me} Savoie (Victoria) — Loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants — Étape du rapport (vote par appel nominal différé sur la motion d'adoption à l'étape du rapport)

Rapport du Comité — présenté le lundi 28 mai 2007, document parlementaire n° 8510-391-249.

Vote par appel nominal — différé juste avant la période prévue pour les Affaires émanant des députés, conformément à l'article 98(4) du Règlement.

Déclaration du Président relative à la recommandation royale — voir *Débats du mercredi 17 octobre 2007.*

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

C-426 — M. Ménard (Marc-Aurèle-Fortin) — Loi modifiant la Loi sur la preuve au Canada (protection des sources journalistiques et mandats de perquisition) — Deuxième lecture (reprise du débat)

Durée des discours, conformément à l'article 95(1) du Règlement :

Tous les députés — maximum de 10 minutes.

Député qui propose la motion — droit de réplique de 5 minutes pour clore le débat.

Débat — il reste 1 heure, conformément à l'article 93(1) du Règlement.

Mise aux voix — à la fin de la période prévue pour le débat, conformément à l'article 93(1) du Règlement.

DÉBAT D'AJOURNEMENT

Temps divisé en 3 périodes d'une durée maximale de 10 minutes :

Député qui soulève la question — maximum de 4 minutes.

Ministre ou secrétaire parlementaire qui donne la réplique — maximum de 4 minutes.

Réplique du député — maximum de 1 minute.

Seconde réplique du ministre ou du secrétaire parlementaire — maximum de 1 minute.

AJOURNEMENT DE LA CHAMBRE

PROJECTION POUR LES PROCHAINS JOURS

LE JEUDI 22 NOVEMBRE 2007

Affaires émanant des députés

C-357 — M. Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine) — Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi (Compte d'assurance-emploi et fixation du taux de cotisation) et une autre loi en conséquence — Deuxième lecture (reprise du débat)

LE VENDREDI 23 NOVEMBRE 2007

Affaires émanant des députés

C-307 — M. Cullen (Skeena—Bulkley Valley) — Loi sur la réglementation des phtalates — Troisième lecture (reprise du débat)